



CENTRE
DE FORMATION
DES MÉTIERS
DU FOOTBALL

NEWSLETTER CFA – FEVRIER 2024

Bonjour à toutes et à tous !

Bienvenue dans la newsletter de février 2024 du CFA des Métiers du Football.

Cette newsletter revient sur l'augmentation du SMIC au 1^{er} janvier 2024. Elle rappelle aussi l'obligation pour les employeurs de rédiger un DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) en proposant des solutions externes pour rédiger un tel document.

Nous vous proposons également de profiter des trois derniers numéros du magazine de l'Amicale des Educateurs de football « L'Entraîneur Français ».

Enfin, nous vous invitons à participer à nos deux prochains webinaires :

- Le webinaire dédié à la professionnalisation et l'emploi à la suite du contrat d'apprentissage
- Le webinaire dédié à la présentation du dispositif de l'apprentissage BMF/BEF pour la saison 2024/25.

Toute l'équipe du CFA reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Sportivement,

L'équipe du CFA des Métiers du Football

cfa.iff@fff.fr – 01.44.31.77.00

 IEFF - Institut Emploi Formation du Football

INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL



**CENTRE
DE FORMATION
DES MÉTIERS
DU FOOTBALL**

Sommaire

Le post du mois.....	3
Rappel : Augmentation des salaires minimums conventionnels et du SMIC.....	3
Webinaire « L'Emploi dans les clubs » – Jeudi 29 février de 18h à 19h.....	4
Webinaire de présentation de l'apprentissage – Jeudi 7 mars de 18h à 19h.....	5
Amicale des Educateurs de football.....	5
Rappel : DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).....	6



CENTRE
DE FORMATION
DES MÉTIERS
DU FOOTBALL

Le post du mois

 **IEFF - Institut Emploi Formatio...** 10 453 abonnés
5 h • 🌐

  **Immersion - Brevet d'Entraîneur Formateur de Football**

🔍 Focus sur le Brevet d'Entraîneur Formateur de Football (BEFF), un sésame qui permet à la fois de diriger les jeunes au plus haut niveau national, mais aussi de diriger un centre de formation.
👉 Immersion à mi-parcours avec les retours d'expérience des stagiaires et formateurs.

<https://lnkd.in/eMDv9VUy>

#fff #ieff #football #beff #educateur #entraîneur #formation



Retrouvez plus d'informations sur le BEFF au lien suivant : [Entraîner et diriger un centre de formation : gros plan sur le BEFF | FFF 2023 \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=...)

Rappel : Augmentation des salaires minimums conventionnels et du SMIC

Au 1^{er} janvier, deux augmentations ont eu lieu :

- Le salaire minimum conventionnel de la branche du sport

INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL



CENTRE
DE FORMATION
DES MÉTIERS
DU FOOTBALL

- Le SMIC

L'augmentation du minima conventionnel permet de dépasser le SMIC brut. Or, les apprentis de plus de 21 ans doivent être payés au minimum sur un pourcentage du salaire conventionnel si celui-ci est mieux disant que le SMIC. Ce qui est le cas depuis le 1^{er} janvier 2024.

Veillez trouver ci-dessous à titre indicatif **les montants minimums à jour à verser à vos apprentis** chaque mois à partir de janvier 2024 :

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27% du SMIC = 477,07 €	43% du SMIC = 759,77 €	53% du SMC = 960,36 €	100% du SMC = 1812 €
1 ^{ère} année avec majoration BPJEPS	42% du SMIC = 742,11 €	58% du SMIC = 1024,81 €	68% du SMC = 1232,16 €	100% du SMC = 1812 €
2 ^e année (DEUST)	39% du SMIC = 689,10 €	51% du SMIC = 901,13 €	61% du SMC = 1105,32 €	100% du SMC = 1812 €

Webinaire « L'Emploi dans les clubs » – Jeudi 29 février de 18h à 19h

Le service Emploi et Insertion professionnelle de l'IEFF organise un webinaire sur l'Emploi dans les clubs le jeudi 29 février de 18h à 19h. Les différentes opportunités après le contrat d'apprentissage seront présentées : poursuite d'études, nouveau contrat d'apprentissage, embauche dans les clubs, ...

Ce webinaire regroupera différents acteurs du sport et de l'emploi. Ainsi, vous pourrez découvrir les aides disponibles pour embaucher un apprenti en CDD ou CDI.

INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL



CENTRE
DE FORMATION
DES MÉTIERS
DU FOOTBALL

Vous pouvez aussi rejoindre directement notre webinaire au lien suivant :

https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_OTg0MmQ3NTItOThkOS00ZWU3LWFE0N2UtNmVhZjJlYzU1ZDc4%40thread.v2/0?context=%7B%22Tid%22%3A%22a390e19c-4bf2-4882-ad15-49f536afac31%22%2C%22Oid%22%3A%226d781368-b6b7-4b9a-abb9-ca4e79968f71%22%2C%22IsBroadcastMeeting%22%3Atrue%2C%22role%22%3A%22a%22%7D&btype=a&role=a

Webinaire de présentation de l'apprentissage – Jeudi 7 mars de 18h à 19h

Le CFA des Métiers du Football tiendra un webinaire le jeudi 7 mars à partir de 18h afin de présenter le dispositif de l'apprentissage aux clubs et aux potentiels candidats pour la saison 2024/25 concernant les diplômes du BMF et du BEF.

Ce webinaire sera accessible directement en ligne et s'intégrera aux webinaires organisés par la Ligue de Football Amateur depuis le début de la saison. L'ensemble des clubs recevra prochainement un mail d'information et d'inscription concernant cet événement.

Vous pouvez aussi rejoindre directement notre webinaire au lien suivant :

https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_YTMOZWFjZDEtNmJmYS00YmU3LThhZTQtZGRIMjdiODZhNzI3%40thread.v2/0?context=%7B%22Tid%22%3A%22a390e19c-4bf2-4882-ad15-49f536afac31%22%2C%22Oid%22%3A%226d781368-b6b7-4b9a-abb9-ca4e79968f71%22%2C%22IsBroadcastMeeting%22%3Atrue%2C%22role%22%3A%22a%22%7D&btype=a&role=a

Ce webinaire présentera le contexte de l'apprentissage, le contenu de la formation, les démarches administratives, les aides ainsi que les interlocuteurs auxquels vous référez.

Parlez-en autour de vous !

Amicale des Educateurs de football

INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL



CENTRE
DE FORMATION
DES MÉTIERS
DU FOOTBALL

Profitez gratuitement des trois derniers numéros du magazine *L'Entraîneur Français* qui partage l'actualité des entraîneurs professionnels et amateurs en France :

<https://media-maformation.fff.fr/uploads/documents/lentraîneur-français-427.pdf>

<https://media-maformation.fff.fr/uploads/documents/lentraîneur-français-428.pdf>

<https://media-maformation.fff.fr/uploads/documents/lentraîneur-français-429.pdf>

Vous pouvez également vous connecter au site de l'AEF Nationale www.aefoot.com pour mieux connaître l'association et y adhérer.

Rappel : DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Le document unique d'évaluation des risques professionnels est **obligatoire** dans toutes les entreprises dès l'embauche du premier salarié. L'employeur consigne dans ce document le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salariés. Cette évaluation s'inscrit dans le cadre de son **obligation générale** d'assurer la sécurité et de protéger la santé de ses salariés.

En cas d'absence de DUERP, l'entreprise peut être sanctionnée :

- D'une amende de 7 500€ en cas de contrôle de l'inspection du travail
- D'une reconnaissance de « faute inexcusable » en cas de blessure d'un salarié et d'absence de DUERP ayant pour conséquence un coût important pour l'employeur (majoration de la rente de la victime, réparation intégrale des préjudices). La responsabilité personnelle de l'employeur est dès lors engagée.

L'employeur peut réaliser lui-même son DUERP ou passer par un prestataire. Le CFA des Métiers du Football a identifié pour vous plusieurs solutions :

INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL



**CENTRE
DE FORMATION
DES MÉTIERS
DU FOOTBALL**

- <https://www.ameli.fr/entreprise/votre-entreprise/outils-gestion-prevention-risques-professionnels/outil-evaluation-des-risques> : l'outil d'évaluation en ligne de l'assurance maladie est gratuit et permet à l'employeur de disposer d'une première base.
- <https://objectif-zero-accident.fr/document-unique-cle-en-main> : le cabinet objectif zéro accident offre plusieurs prestations payantes pour rédiger un DUER en ligne.

INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL